AR PREFECTURE
006-240600593-20180410-180413A-DE
Reçu le 03/05/2018

Pays des Paillons
Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de communes du pays des Paillons

OBJET :
Réalisation d'une structure multi-accueil petite enfance sur la commune de Contes : demande de subvention FNADT

Décision n° 18 04 13

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 31
Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix- huit, le mardi 10 avril à 20 heures 30, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Cyril Piazza, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni Madame Martine Brun, Messieurs Bernard Martinez, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingeard, Messieurs Pierre Vestri, Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Michel Calmet par Madame Christiane Blanc-Ricort, Madame Evelyne Laborde par Monsieur Michel Lottier, Monsieur Yves Pons par Monsieur Cyril Piazza, Monsieur Gérard Stoerkel par Monsieur Gérard Branda Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari, Monsieur Philippe Mineur par Monsieur Jacques Saulay, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Jean-Claude Vallauri,

Absents excusés : Messieurs Robert Nardelli, Jean-Marc Rancurel, Mesdames Edith Lonchampt Alexandra Russo, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo,

Madame Martine Brun a été nommée secrétaire de séance.

Le président rappelle que le projet de construction d'une structure multi-accueil petite enfance à Contes, au quartier « Le Pilon », fait partie des opérations structurantes qu'il est prévu de réaliser sur le territoire communautaire

Afin d'être en mesure de mener à bien cette opération dont le coût prévisionnel s'élève à 2 000 000,00 € HT, il propose de solliciter le concours financier de l'Etat au titre de la DETR et du FNADT, de la Région au titre du CRET, du département et de la CAF selon le plan de financement suivant :

- Coût total de l'opération :	2 000 000,00 €
- Subvention DETR :	270 000,00 € (13,5%)
- Subvention FNADT :	250 000,00 € (12,5%)
- Subvention Région :	201 667,00 € (10%)
- Subvention départementale :	300 000,00 € (15%)
- Subvention CAF :	580 000,00 € (29%)
- Autofinancement :	398 333,00 € (20%)

Le conseil communautaire, ouï l'exposé du président, après en avoir délibéré,

Afin de mener à bien le projet de réalisation d'une structure multi-accueil petite enfance sur la commune de Contes, évalué à 2 000 000,00 € HT ;

Sollicite de l'Etat, au titre de la DETR, une subvention de 320 000,00 €, soit 16% du montant de l'opération ;

Sollicite de l'Etat, au titre du FNADT, une subvention de 250 000,00 €, soit 10% du montant de l'opération

Sollicite de la Région, au titre du CRET, une subvention de 201 667,00 €, soit 10% du montant de l'opération ;

Sollicite du conseil départemental une subvention de 300 000,00 €, soit 15% du montant de l'opération

AR PREFECTURE
006-240600593-20180410-1804138-DE
Reçu le 03/05/2018

Sollicite de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention de 580 000,00 €, soit 29% du montant de l'opération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

PRESIDENT PAR INTERIM
M. LAVAGNA